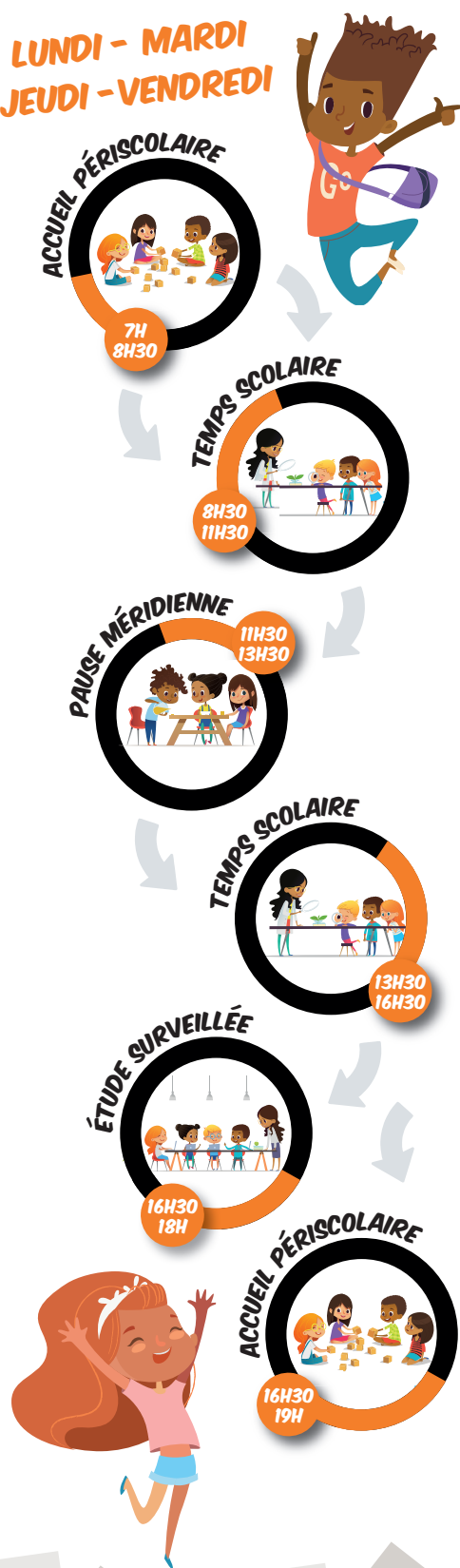


4 juillet / 2017

Rythmes scolaires : Poissy prêt pour la semaine de 4 jours dès la rentrée

LUNDI - MARDI
JEUDI - VENDREDI



C'est désormais officialisé. Le mercredi 28 juin, le décret permettant aux communes qui le souhaitent de revenir à la semaine de quatre jours dans les écoles maternelles et élémentaires est paru au journal officiel. La ville de Poissy se félicite de cette décision de bon sens réclamée par de nombreuses collectivités (88 rien que dans les Yvelines) et qui répond à une attente forte des familles, des enfants et des enseignants.

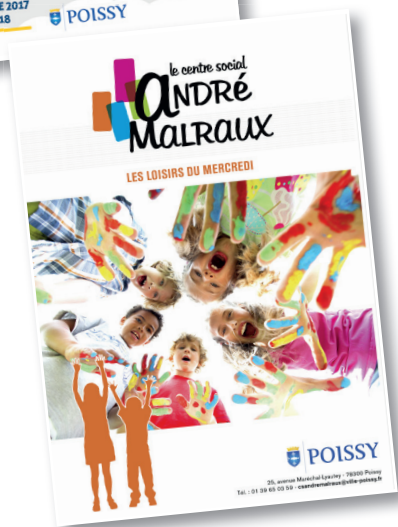
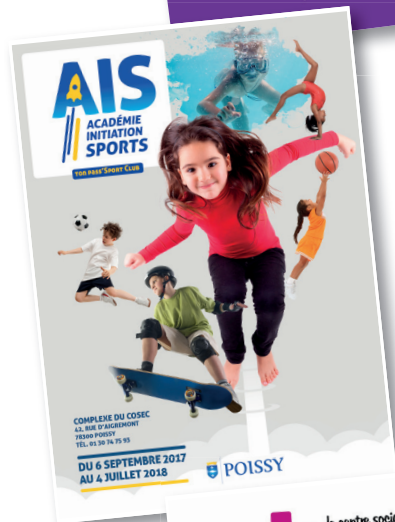
Ayant anticipé cette décision dès le mois de mai, la cité saint Louis est prête, pour sa part, à appliquer la semaine de quatre jours dès la rentrée de septembre 2017. Toutes les consultations nécessaires ont en effet été engagées sans attendre la publication du décret. Ainsi, le Conseil Municipal de la ville s'est déclaré favorable à ce retour à la semaine de quatre jours lors de sa séance du 26 juin. Les Conseils d'Ecole ont tous été consultés, de même que les représentants des parents d'élèves reçus par le Maire dès le 6 juin pour donner leur sentiment sur le sujet. Les Présidents des associations pisciacaïses et les directeurs d'établissements ont naturellement aussi été informés de la démarche menée auprès du ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer et du directeur académique des services de l'Éducation nationale Serge Clément.

Les services de la Ville aussi étaient associés à cette démarche. **« Le service éducation, les accueils de loisirs, le service des sports, les maisons de quartier ont tous été mobilisés et ont effectué un travail exceptionnel pour permettre d'organiser ce retour à la semaine de quatre jours dès la rentrée prochaine »,** confirme le maire Karl Olive.

Ainsi, à partir de septembre prochain, les jeunes Pisciacaïses auront cours les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. En fin de journée, selon les besoins des parents, les écoliers pourront rejoindre les accueils de loisirs, l'étude ou les maisons de quartier.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le mercredi sera libéré mais la Ville assurera un accueil de 7h à 19h pour les familles qui le souhaitent dans les accueils de loisirs. Au programme des activités culturelles, sportives et ludiques adaptées aux enfants. Pour les élémentaires, l'accueil avec restauration s'effectuera à la Maison de l'enfance (château de Villiers) avec possibilité de prise en charge dans les quartiers par un bus. Pour les maternels, l'accueil se déroulera dans l'école de scolarisation.

Par ailleurs, l'école d'initiation au sport se transformera à la rentrée en Académie initiation aux sports (AIS) et proposera chaque mercredi matin des découvertes ludiques (pour les enfants nés en 2010 et 2011) et de perfectionnements sportifs (nés de 2007 à 2009) aux écoliers en lien avec les associations pisciacaïses. Les enfants seront accueillis de 8h à 9h au Cosec ou à La Source. Il sera possible de les récupérer de 12h à 12h30 au Cosec ou après la restauration (de 13h30 à 14h) à l'école Pascal ou aux arrêts de bus dans les quartiers.

Les centres sociaux, maisons de quartier et associations sont aussi à la disposition des familles pour apporter des solutions d'accueil.

La Ville de Poissy est désormais en attente d'une confirmation du Directeur académique des services de l'Education nationale pour que ce retour à la semaine de quatre jours en septembre soit définitivement acté. « **Notre unique objectif est le bien-être de l'enfant**, souligne la maire Karl Olive. **Il est plus que temps de revenir à un modèle qui fonctionne et qui satisfasse tout le monde. Toutes nos équipes sont prêtes !** »

Retrouvez le détail de l'organisation et des tarifs sur www.ville-poissy.fr